



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 18-janv.-2016

Date de révision 05-août-2019

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Henry® 487 100% Silicone White Roof Coating

Autres moyens d'identification

Code du produit HE487

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Enduit d'étanchéité

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
HENRY COMPANY
15 Wallsend Dr.
Scarborough, ON M1E 3X6
Canada
Web Site: www.henry.com
www.ca.henry.com

Adresse du fabricant
HENRY COMPANY
999 N. Pacific Coast Hwy., Suite 800
El Segundo, CA 90245-2716
Web Site: www.henry.com www.ca.henry.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone de l'entreprise 800-486-1278

Numéro d'appel d'urgence US and Canada only (toll-free) : 3E Company - 1-866-519-4752 (access code 334832)
US/Canada, all other countries: 3E Company - +1-760-476-3962 (access code 334832)
Mexico (additional contact option): 3E Company - +52 55 41696225 (Code 334832)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Peut irriter les voies respiratoires



Aspect visqueux

État physique liquide

Odeur Faible

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Non applicable.

Toxicité aiguë inconnue

34% of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Polysiloxanes *	Propriétaire	30 - 60
Nepheline syenite *	37244-96-5	10 - 30

Titanium dioxide *	13463-67-7	5 - 10
Octamethylcyclotetrasiloxane *	556-67-2	3 - 7
2-Butanone, O,O,O-(methylsilyldyne)trioxime *	22984-54-9	1 - 5
Silica, amorphous, fumed, crystalline-free *	112945-52-5	1 - 5

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Consulter un médecin s'il y a lieu. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. NE PAS faire vomir.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Toux ou respiration sifflante. Peut causer une irritation de la peau. Somnolence. Vertiges.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
---	---

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non combustible. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust	IDLH: 5000 mg/m ³ TWA: 2.4 mg/m ³ CIB 63 fine TWA: 0.3 mg/m ³ CIB 63 ultrafine, including engineered nanoscale

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

corps

Protection respiratoire

En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	Faible
Aspect	visqueux	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	blanc		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	6-11		
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 100 °C / 212 °F		
Point d'éclair	> 100 °C / 212 °F	appareil Pensky-Martens en vase clos (PMCC)	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité relative	1.2 - 1.3		
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible		
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible		
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives	Pas un explosif		
Propriétés comburantes	Non applicable		

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	8,227.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	6,810.52 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

89 % of the mixture consists of components(s) of unknown hazards to the aquatic environment

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Coefficient de partage
Octamethylcyclotetrasiloxane 556-67-2	5.1

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	Non réglementé
TMD	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques

modifiées

- ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
- IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
- PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
- AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient du dioxyde de titane qui est classé comme un cancérigène 2B par le CIRC selon des études en laboratoire où des animaux ont été exposés à de la poussière de dioxyde de titane. Il ne s'agit pas d'une voie d'exposition pertinente pour ce produit puisqu'il s'agit d'une substance solide humide avec une très faible possibilité de produire de la poussière

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Titanium dioxide - 13463-67-7	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Titanium dioxide 13463-67-7	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	1 Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle
	1*			X

Date d'émission 18-janv.-2016

Date de révision 05-août-2019

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique